

COMPTE-RENDU REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 10 JUIN 2009

L'an deux mil neuf, le dix JUIN , à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BRUNET Joël, Maire.

Présents : TOUS LES MEMBRES

SAUF Mme MOUSSET Farida qui a donné pouvoir à Mr BUFFARD Franck

Date de la convocation : 03/06/09

Mr VINCONNEAU Eric a été élu secrétaire de séance.

Après approbation du procès-verbal de la dernière séance, le Conseil Municipal a délibéré sur les points suivants :

**TRAVAUX AMENAGEMENT CENTRE VILLAGE
RUE DE LA POSTE, ROUTE DE PRIAY, ABORDS DES ECOLES****1° MISSION COORDINATION SECURITE SANTE**

Après avoir pris connaissance des propositions reçues concernant la mission de coordination Sécurité Santé liée aux travaux d'aménagement du centre village, et en fonction de la consistance de l'opération et de la durée prévisionnelle de la totalité des travaux, le conseil municipal

**DESIGNE la société APAVE, pour assurer la mission ci-dessus pour un montant de 2 790€HT.
AUTORISE et MANDATE** M. le Maire à signer le contrat à intervenir.

2° AVENANT BAIL/ LOGEMENT COMMUNAL

Mr THIBAUD Jean-Pierre informe à l'assemblée qu'il a rencontré Mme CURT, locataire du logement communal, situé 26 rue de la Poste.

Il a pu lui expliquer les raisons qui conduisent les élus à modifier les conditions de location du bail signé en date du 31 Juillet 2007.

Après accord de principe, Mr THIBAUD lui propose, en compensation de la perte subie, de minorer le prix du loyer.

Le Conseil Municipal,

ACCEPTE, à l'unanimité, de modifier le contrat de location en date du 31 Juillet 2007 avec Mme CURT, **en supprimant la location du garage incluse dans le bail initial.**

DIT que le loyer sera minoré de **30 €** à compter du 1er Septembre 2009, soit une location mensuelle de **426,10€.**

3° CONSTRUCTION BATIMENT TECHNIQUE ET BAIL LOCATION/FRANCE TELECOM

Mr le Maire rappelle le projet de FRANCE TELECOM concernant l'établissement et l'exploitation d'un réseau de communications électronique ouvert au public.

Pour ce faire, la commune , à l'unanimité :

DECIDE de procéder à la construction d'un bâtiment technique pour un montant estimatif de **25 000€HT**

SOLLICITE l'octroi d'une participation de la Communauté de Commune de la Plaine de l'Ain

ACCEPTE le bail de location présenté par FRANCE TELECOM, fixant le prix du loyer à **500€** annuel sous réserve que FRANCE TELECOM s'engage à livrer 2Mo à minima sur le réseau cuivre et nous communique les prévisions par zone.

DIT que la délibération deviendra exécutoire dès réception du document technique demandé.

4° LOCATION COMPTEURS POUR INDUSTRIELS

Compte-tenu de la nécessité d'installer des compteurs d'eau adaptés aux activités de certaines entreprises, destinés à mesurer des débits élevés en régime permanent, la commune est tenue d'acheter de nouveaux compteurs.

Ceux prévus initialement, répondant aux besoins courants, sont jugés insuffisants pour certaines activités artisanales, industrielles ou autres.

Devant le coût de cet investissement (**530,23€/Compteur**), le conseil municipal, à l'unanimité :

FIXE le prix de location annuel de ces compteurs à **80€** .

5° CONTRAT FOURNITURE REPAS CANTINE SCOLAIRE

Mme SERVAGEANT Catherine, rapporteur de la commission scolaire présente les propositions reçues concernant la restauration scolaire et propose de retenir le même fournisseur.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE le contrat 2009-2010 présenté par **BOURG -TRAITEUR**.

AUTORISE Mr le Maire à signer le contrat de fourniture de repas pour un prix unitaire de **2,91€TTC** à compter du **3 Septembre 2009**.

6° CONTRAT TRANSPORTS SCOLAIRES

Idem N°5

Le conseil municipal, à l'unanimité :

ACCEPTE la proposition des **ETS PHILIBERT**, pour assurer le service régulier de transports scolaires à compter du **3 Septembre 2009**.

AUTORISE Mr le Maire à signer le contrat à intervenir fixant le coût du transport à **157,96€TT par jour de fonctionnement**.

7° MODIFICATION TARIFS TRANSPORTS SCOLAIRES/PARTICIPATION DES FAMILLES

CONSIDERANT que, depuis le 27 Décembre 2004, aucune augmentation n'a jamais été appliquée, alors que les charges pour la commune ne cessent d'augmenter,

Le conseil municipal, à l'unanimité :

DECIDE de porter à **1€ par jour et par enfant**, la participation des familles aux frais de transports scolaires à compter du **3 Septembre 2009**.

QUESTIONS DIVERSES**8° SUBVENTION EXCEPTIONNELLE + DECISIONS MODIFICATIVES BUDGETS COMMUNE – EAU – ASSAINISSEMENT**

* La subvention 2008, à l'association SEYMAROCK n'ayant pas été versée, le conseil municipal, à l'unanimité :

ACCORDE une subvention exceptionnelle de **325€** à cette association sur le budget primitif 2009.

* Suite à des dépenses non prévues initialement sur le budget primitif 2009, le conseil municipal, à l'unanimité :

AUTORISE Mr le Maire à procéder à des virements de crédits d'un montant de :

BUDGET COMMUNE = **6 177€**

BUDGET ANNEXE EAU = **1 120€**

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT = **450€**

9° DEMANDE GARANTIE EMPRUNTS/DYNACITE

DYNACITE envisage l'acquisition d'un programme de 5 logements individuels, Le Clos des Muriers 2.

Les prêts locatifs à usage social (P.L.U.S) qui seront souscrits auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de cette opération devant être garantis par la collectivité, DYNACITE sollicite l'accord de principe de la commune.

Après exposé de Mr THIBAUD Jean-Pierre, le conseil municipal sous réserve d'informations complémentaires

DONNE un accord de principe sur la demande citée ci-dessus.

10° TERRAIN/MEUNIER Mireille

Mr le Maire, rappelle à l'assemblée, l'opportunité pour la commune de se porter acquéreur d'une parcelle de terrain, située Rte de Priay et appartenant à Mme MEUNIER Mireille.

Cette acquisition permettrait la création de places de parking supplémentaires .

Après avis du service des domaines, Mr le Maire fait état de la proposition faite à Mme MEUNIER Mireille pour l'acquisition de son terrain .

21 944€

Il apparaît toutefois que, malgré le bien-fondé de cette acquisition, et pour des raisons budgétaires, il n'est malheureusement pas possible de procéder à cette transaction sur le budget 2009.

Le conseil municipal, décide donc de faire un courrier pour intention d'achat à Mme MEUNIER Mireille, sur le budget 2010.

11° Le conseil municipal prend connaissance du dossier déposé par la DDE

CREATION D'UN TOURNE A GAUCHE SUR LA RD 1075 (vers horticulteurs)
A suivre par commission VOIRIE

12° DOSSIER MR RIBOT/ RUE DU RELAIS

Demande échange terrain (environ 10m2), rue du Relais par Mr RIBOT
Dossier à suivre par commission VOIRIE

13° AFFAIRES SCOLAIRES

Information sur :
Refus dérogations scolaires an 2009/2010
Effectifs à la rentrée
Prévision ouverture classe

14° OUVRAGES D'ART

Information sur 2 ème PV de résultats d'instrumentation de 2 ouvrages d'art.

DIVERS/ INFORMATIONS

- CAMPAGNE DE RECOLTE D'IFS pour traitement du cancer

A diffuser dans bulletin

- UTILISATION TERRAIN FOOT PAR CLUB VAUX EN BUGEY

Yves DUBRUC s'en occupe, a demandé renseignements complémentaires

PAVAGE DEVANT LA MAIRIE

- INVITATIONS

CLUB DES CHIENS

30ème anniversaire 13/06/09 12h au club

FEDERATION DEPARTEMENTALE DES CHASSEURS DE L'AIN

Soirée agrifaune

CLUB AERONAUTIQUE

Remise des prix 26/06/09 16h Haute voltige

- MAIRIE AMBERIEU

Soirée Ain' Terre Actif"

- LOCATION SALLE POLYVALENTE MME DUCHANAUD/ Mariage filleule

A l'unanimité, pas de location au tarif château = 325€

FAIT A CHATEAU GAILLARD, le 17 Juin 2009.

Le Maire,

Joël BRUNET